MARDI 4 NOVEMBRE 1879 — N° 281

Le Nouveau Cettois

Le Numéro 5 Centimes

JOURNAL RÉPUBLICAIN

QUOTIDIEN

POLITIQUE, COMMERCIAL ET MARITIME

Le Numéro 5 Centimes

ABONNEMENTS :

ÉRAULT, GARD, AVEYRON, AUDE, Trois Mois.
TARN ..... 4 fr. 50
AUTRES DÉPARTEMENTS ..... 5 fr. 50

On s'abonne à Cette, 5, quai de Bosc, 5

INSERTIONS :

ANNONCES, 30 cent. la ligne. — RÉCLAMES, 50 c.
FAITS DIVERS : 1 fr. — CHRONIQUES LOCALES, 2 fr. la ligne.

Sont reçues aux Bureaux du Journal, 5, quai de Bosc, 5.

Les lettres non affranchies seront refusées.

Cette, le 3 novembre.

Ainsi que nous l'avons fait prévoir, le Président de la République a, sur la proposition du ministre de l'intérieur, signé un décret qui annule le vœu en faveur de l'amnistie plénière émis l'autre jour par le Conseil général de la Seine. Nous ne voulons pas désapprouver la mesure, mais on nous permettra de la regarder comme à peu près inutile. Annulé ou non, le vœu n'en a pas moins été formulé ; c'est une manifestation qu'on peut regretter et qui est peut-être, en effet, regrettable ; mais le décret d'annulation ne lui enlève absolument rien de sa portée. Le mieux eût été, nous croyons, de ne pas réveiller l'impression qu'il a causée.

On disait hier, dans certains cercles, que le gouvernement songeait à dissoudre le conseil municipal de Paris, dont les membres sont, comme on sait, en même temps conseillers généraux du département de la Seine. C'est là une nouvelle complètement fausse, et la mesure présenterait, d'ailleurs, les plus graves inconvénients.

Sans entrer dans l'examen de la nécessité d'une dissolution, il tombe, en effet, sous le sens que le gouvernement ne pourrait s'y décider que s'il avait préalablement obtenu une loi qui modifiât la législation qui régit actuellement les intérêts municipaux parisiens et leur représentation. Dans l'état de choses présent, une dissolution serait vraisemblablement suivie de la réélection en masse du conseil actuel, et la situation se trouverait ainsi considérablement aggravée, si tant est qu'elle présente aujourd'hui des dangers.

Or, obtiendrait-on du Parlement et surtout de la Chambre, une modification de la législation ? C'est ce dont il est permis de douter.

Nous ne disons pas que M. Waddington, par exemple, ne désire pas cette modification, mais jusqu'à ce qu'elle soit acquise, il serait tout à fait imprudent de toucher à la représentation municipale d'une ville aussi facilement irritable que Paris.

Outre le décret d'annulation du vœu d'amnistie, le Président de la République en a signé un autre révoquant vingt-deux maires du département de la Vendée et quatre du département de Tarn-et-Garonne qui ont pris part à des manifestations royalistes.

L'honorable ministre de l'intérieur ne s'occupe pas seulement de l'épuration des municipalités ; il a reconnu aussi l'impérieuse nécessité de modifier le personnel des hauts fonctionnaires de son département, et c'est ainsi que nous pouvons annoncer, cette fois comme certain, le remplacement prochain de M. Choppin, le directeur général des prisons. Ce fonctionnaire est, comme on sait, un ancien préfet du 24 mai, qui s'est signalé dans l'Oise par le zèle qu'il a mis au service de l'ordre moral en général et du duc d'Aumale en particulier. A la direction générale des prisons, il s'est signalé par une série d'actes qui auraient dû le faire mettre à la retraite depuis longtemps.

Le sous-directeur, M. Follet, un réactionnaire endurci, sera également remplacé.

Au dernier conseil des ministres, le ministre de la marine y a de nouveau protesté contre les allégations dont le service pénitentiaire de la Nouvelle-Calédonie a été l'objet. En ce qui concerne la période qui s'est écoulée depuis son entrée aux affaires, M. l'amiral Jauréguiberry a affirmé qu'aucune peine corporelle n'avait dû être appliquée, si les ordres formels qu'il a donnés ont été fidèlement exécutés.

Il a, du reste, ordonné une enquête minutieuse, et il attend des renseignements complets sur la façon dont ses instructions ont été suivies par les autorités calédoniennes.

Chronique Commerciale

Revue de la Semaine

BERCY

Semaine moins mauvaise que la précédente. — La bière, les sirops et autres boissons *à la fraiche* disparaissent pour faire place à l'article : vins.

Si la banlieue se dépeuple, c'est au profit de Paris, qui voit tout *son monde* rentrer. La consommation n'en est que plus forte et chacun achète, suivant ses besoins.

Le détail, tout en protestant contre « la mauvaise récolte », achète en hausse : les vendeurs à *prix réduits* se trouvent gênés dans leurs moyens d'action. Et la clientèle préfère subir l'augmentation plutôt que d'acheter... (?)

Voici les prix auxquels on vend courramment :

Vins du Midi

Roussillon, 1er choix 15 d°	58 à 60
— bons ordi.	53 à 55
Narbonne, 1er choix	50 à 53
— bons ordi.	46 à 50
Roussillon, 1er choix 15 d°	44 à 45
— bons ordi.	40 à 43

Vins du Mâconnais

La pièce de 214 lit. qual. supér. (bouteille au détail.)	170 à 175
— bons ord. —	150 à 165
— ordinaires —	140 à 150

Vins du Bordelais

La pièce de 225 lit. qual. supér. (bouteille au détail.)	175 à 185
— bons qual. —	160 à 165
— ordinaires. —	145 à 150

Vins du Centre

Cher, la p. de 250 lit. 1er ch.	115 à 120
Tourraine, — 250	95 à 100
Orléans, — 228	115 à 120
Basse-Bourgogne, b. qualité le m. de 265 lit. (2 feuil.)	120 à 130
— ordinaires	110 à 115

Chablis

Le muid (2 feuil. 272 lit.) bon ord.	185 à 200

Le tout en Entrepôt

Vins de soutirage (dans Paris)

1er ch. la pièce de 225 lit.	168 à 170
— 2e choix.	165 à 167
— ordinaires,	160 à 163

Quelques arrivages de vins du Midi à signaler.

FEUILLETON DU *NOUVEAU CETTOIS*

N. 3.

LA PART DE PARADIS

Par Gustave TOUDOUZE

Au-dessus du trou noir de la vaste cheminée et de la ligne vaguement indiquée d'une marmite de fonte pendue à quelque crémaillère en fumée, un vieux fusil à pierre s'allongeait en compagnie d'une poire à poudre.

A droite, quatre clous appliquaient au mur une Vierge Marie, la poitrine béante, le cœur troué de poignards sanglants, les pieds dans une coquille pleine d'eau bénite, où trempait une branche de buis. Un énorme chapelet à grains gros comme des noisettes, une cocarde de soie blanche autrefois, et un cœur de drap rouge découpé sur un morceau de flanelle accompagnaient, en se faisant pendant, la sainte image.

A gauche du manteau de la cheminée, un cadre de bois noir enfermait sous verre un parchemin jauni, crevé d'une étrange déchirure et tout maculé de taches rosâtres. Les lettres les plus saillantes de cet écrit étaient, en tête, les mots ainsi espacés :

DE PAR LE ROI

surmontés d'une vignette représentant les armes de la France, soutenues de chaque côté par un chat huant. Cinq mots latins y mettaient les deux devises : « Dans la sagesse la force », et, au-dessous des fleurs de lis : « Qu'elles refleurissent ainsi. »

Avec quatre chaises de la paille et la table, un bahut grossier achevait de composer tout le mobilier de cette salle à moitié prise par les derniers degrés d'un escalier de bois montant en vis dans le plafond. Sous la cage de cet escalier, un rouet garni de chanvre s'appuyait à une feuillette de cidre, dont la canelle égouttait dans une terrine.

La respiration douce et régulière de la jeune fille rompait à peine le grand silence de la nuit, pendant que la chandelle, avec des grésillements suprêmes, lançait des lueurs désespérées, se relèvant, disparaissant peu à peu, luttant en vain et s'enfonçant dans une mare de graisse noire.

Minuit sonnait à la cathédrale, à coups lents et mesurés ; Jeanne ne bougea pas.

Un bruit de sabots traina dehors, d'abord sourd, puis plus sonore, se rapprochant. Le volet de bois sembla ployer sous le choc plusieurs fois répété d'un poing robuste.

— Est-ce toi, grand-père ?

Jeanne se leva en sursaut, se frottant les yeux, moitié souriante, moitié effrayée ; ses yeux noirs se fixèrent sur le volet encore tremblant des heurts brutaux qui l'avaient secoué.

— C'est moi.

Comment elle courut vite à la porte, la chère belle enfant ! En un clin d'œil, les verroux glissèrent dans leurs anneaux rouillés, le battant de chêne roula sur ses gonds, et le grand-père reçut plus de dix baisers avant de pouvoir franchir le seuil de la maison.

Puis Jeanne, tout en remettant une chandelle neuve sur la table en apportant un cruchon de grès bleu plein de cidre frais et un verre, eut une moue de reproche :

— Comme tu rentres tard, grand-

ENTREPOT

La vente des vins, cette semaine, a été moins considérable que celle de la semaine précédente.

Le commerce de détail se plaint généralement du peu d'écoulement. Ses quelques manquants ont été remplacés par un réassortiment de vins de soutirage dont les prix restent fermes, 160, 165 et 170 francs, la pièce dans Paris.

La Banlieue n'a passé que de faibles ordres tant en vins de soutirage qu'en vins pour la bouteille et spiritueux.

Le commerce de gros se maintient dans les mêmes dispositions que précédemment.

Arrivages de quelques échantillons de vin du Midi 1879, dont beaucoup laissent à désirer; prix élevés et faible qualité.

(*Moniteur vinicole*)

NOUVELLES DU JOUR

Uune nouvelle série de nominations de receveurs particuliers des finances paraîtra incessament au *Journal officiel*. Parmi les nouveux titulaires figure M. Lasteyre, fils du sénateur et ancien attaché au cabinet de M. Waddington. M. Lasteyrie est nommé receveur particulier d'Abbeville (somme).

—

La France va se trouver dotée dans quelque temps, grâce à l'inépuisa générosité de M. Bischoffsheim, le banquier bien connu, d'un observatoire qui n'aura d'égal dans un pays. M. Bischoffsheim a offet à l'Etat, pour qu'il soit dirigé sous le contrôle du bureau des longitudes, un magnifique établissement astronomique qui sera situé près de Nice. Les terrains sont déjà achetés et il va falloir construire l'édifice.

M. Bischoffsheim consacre une somme d'environ un million et demie à cette magnifique création.

L'état de santé de M. Bonquet, le sympathique député de Marseille, s'est considérablement aggravé ces jours derniers, et nous avons le regret d'annoncer que sa famille ne conserve plus que peu d'espoir de le sauver.

—

Si l'on en croit un télégramme adressé de Vienne au *Standard*, les rapports entre la Russie d'une part, et l'Allemagne et l'Autriche d'autre part seraient en voie sérieuse d'amélioration. La Russie fait tous ses efforts pour participer à l'entente de l'Autriche avec l'Allemagne, et il serait presque certain qu'une entrevue des trois empereurs aurait lieu prochainement.

—

Les Cortès espagnoles s'ouvrent aujourd'hui; elles commenceront aussitôt la discussion du mariage d'Alphonse XII, mais cette discussion ne sera guère qu'une formalité.

—

Les inondations continuent à s'étendre d'une façon désastreuse en Espagne.

—

Les ambassadeurs italiens appelés à Rôme se réuniront demain pour s'entendre avec le gouvernement sur la politique à suive en conséquence de l'alliance austro-allemande.

—

M. Schnerb, préfet de Vaucluse, avant de retourner à Avignon, a entretenu le ministre de l'intérieur de la situation électorale de son département.

—

Un grand nombre d'électeurs républicains songent à porter comme candidat au siége d'Orange M. Paul Gasparin.

—

Nous pouvons affirmer, dit le *Voltaire*, que les membres du conseil général de la Seine, n'ont jamais eu l'intention qui leur a été prêtée par plusieurs journaux de donner leur démission dans le cas où leur vœu en faveur de l'amnistie serait annulé.

—

Le mouvement des receveurs particuliers et des percepteurs, qui était en préparation depuis quelque temps au ministère des finances, est aujourd'hui terminé. Ce mouvement paraîtra incessamment au *Journal officiel*

—

On s'était trop pressé en annonçant la nommination du colonel Mesug, du 51e de ligne, beau-frère de M. Martel, au poste de commandant militaire du sénat. C'est le colonel Gay, 79e de ligne, un excellent républicain, qui a été appelé à remplacer le colonel Vilbani, promu récemment général de brigade.

Le décret a été signé Mer, en même temps que celui qui nomme au grade de colonel, le lieutenant colonel Riu, lequel est maintenu dans ses fonctions de commandant militaire de la Chambre.

—

M. le prince de Hohenlohe, ambassadeur de l'empire d'Allemagne a Paris, sera de retour aujourd'hui.

Chronique Cettoise

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DES VICTIMES DES INONDATIONS DES PROVINCES ESPAGNOLES DE MURCIE, ALICANTE, ALMÉRIA ET MALAGA.

2e LISTE

Souscriptions recueillies à la chancellerie du Consulat.

MM.	Francs.
Baille Torquebiau et ses fils,	50
Guériu fils,	50
Klehe Cuilleret et Cie,	50
J. Francke,	50
R. Fiat et Cie,	20
H. Chavasse,	40
Jean Du Mont,	40
T. Falgueirette et Cie,	40
Bayrou,	50
Reunier père et fis,	40
Nollet et Estève,	40
Auriol père et fils,	40
Louis Koester et Cie,	40
Bernex Bourgogne et Cie,	50
L. Espinos, de la maison Bourgogne,	25
Mme Espinos et fils,	25
Total	650
Total de la première liste,	1.067
Ensemble	1.717

C'est aujourd'hui que doivent arriver dans notre ville les jeunes conscrits destinés au 27e bataillon de chasseurs. Le 7 novembre, arrivera la deuxième portion, et le 15 du même mois, la troisième fraction, ce qui portera l'effectif du bataillon à environ 750 hommes.

—

La circulaire ministérielle qui a fixé à 45 le minimum de points exigés pour les engagés conditionnels d'un an a soulevé de tous les côtés de la France des récriminations qui sont en partie fondées.

MM. les examinateurs, s'étant basés sur la moyenne de 40 points exigés les années précédentes, avaient cru très certainement accorder l'admission aux candidats ayant la note *bien* avec 44 points par exemple.

Mais il est arrivé que, faute de quelques points, la circulaire du général Gresley a éliminé une grande quantité de jeunes gens ayant accompli d'excellentes études et qui eussent faits d'excellents sous-officiers ou officiers de réserve.

Entr'autres cas bizarres on nous cite un jeune homme de notre ville qui, la veille à été refusé par la commission d'examen du volontariat et le lendemain fut admis au baccalauréat es-lettres et par conséquent admis de droit.

Espérons que M. le ministre de la guerre faisant droit aux nombreuses plaintes qui, dit-on, arriveraient jusqu'au conseil d'Etat, voudra bien diminuer la moyenne des points exigés.

—

Le culte des morts est toujours en honneur dans la population cettoise. Hier, jour de la fête des morts, une foule immense est allée visiter les cimetières et déposer des couronnes sur la tombe de ceux que la mort a arrachés à leurs affections.

—

Le nommé Nadal Michel, cordonnier, a été arrêté hier, à 11 heures du soir, sous l'inculpation de menace de mort sur la personne du sieur Crespin François. Un revolver à six coups chargé a été saisi des mains de ce malfaiteur, qui était en état d'ivresse.

—

Caisse Louis-Marius, âgé de 19 ans, originaire de Montbazin (Hérault), a été arrêté sous l'inculpation de vol d'une chaîne de montre.

—

Un vol, avec escalade, d'une somme de

---

père! Que peux-tu faire à pareille heure, par un temps aussi noir, dans les tristes rues de Laval?

Le vieillard ne répondait pas, englouti sous l'ombre de son chapeau à larges bords, le menton perdu dans les poils de sa peau de bique, l'air grave.

Il s'assit lentement, rejeta loin de lui son chapeau et s'accouda, muet et pensif, sur le coin de la table. Sa petite fille, qui souriait et paraissait toute radieuse de le voir, redevint subitement sérieuse en remarquant le froncement des sourcils et le flamboiement du regard de l'aïeul.

— Grand-père a sa figure des mauvais jours, pensa t elle: qu'est-il arrivé?

Elle alla s'asseoir dans un angle sombre, un peu inquiète.

Le vieux, cependant, vidait machinalement son verre; ses lèvres balbutiaient. Jeanne entendit tout à coup ces mots étranges prononcés à mi-voix:

— La chouette a parlé.

— Grand père, que veux-tu-dire?

L'enfant joignit les mains, car ces paroles énigmatiques avaient une cruelle signification dans la bouche du vieillard Elle avait que son esprit, dans ces moments-là, se reportait violemment vers de terribles scènes auxquelles sa jeunesse, tous les commencements de sa vie avaient été mêlés. Ces mots, prononcés par lui servaient toujours de prélude à quelque action terrible. Elle voyait avec épouvante une lueur sanglante flaber dans les yeux mornes de l'aïeul. Il semblait en proie à quelque vertige sinistre; sa poitrine se gonflait; ses mains velues, couvertes d'un réseau de veines énormes d'un bleu noir et bosselées par les nœuds des phalanges, se crispaient.

Abîmé dans un rêve profond, dont il suivait lentement les spirales, le grand-père se parlait, et sa voix, caverneuse par moments, avait de rudes sonorité, des syllabes heurtées et farouches.

Eperdue, Jeanne écoutait comme elle eût écouté un voyant, et la pauvre petite se demandait si les gens du pays se trompaient réllement en disant que Mathieu Croisille avait parfois des absences dues à son grand âge, à ses quatre-vingt-seize ans.

Il leva un doigt:

— L'ombre de mon père est venue sur moi; mon visage a senti le souffle froid du sépulcre.

— Grand-père! j'ai peur.

Il ne faisait pas attention à elle:

— J'ai revu Jérôme Croisille: comme sa blessure saignait, Jésus mon Dieu! Comme il était pâle! Sa bouche ouverte criait des mots de colère, des reproches. Je ne l'ai pas encore vengé, depuis si longtemps, et je vis avec remords.— Son meurtrier a fui mes coups, jamais je n'ai pu le retrouver face à face; mais la bonne Vierge ne m'a accordé si longue vie que pour me racheter et tenir mon serment. Oui, mon père, tu ne me poursuivras plus de tes plaintes: j'ai juré de découvrir ton assassin et de le frapper. L'heure est proche.

La jeune fille n'osait interroger son grand-père, dont l'exaltation l'épouvantait. Que s'était-il donc passé? Qu'allait-il arriver?

Parfois Mathieu Croissille avait eu de longs et furieux monologes où il racontait à quelqu'un d'invisible sa vie passée; souvent il rappelait avec des cris de colère ou des amthousiasmes fous, les combats d'autrefois. Jeanne avait donc pu s'y habituer, élevée dans la haine de tout ce que détestait son grand-père. Cependant, cette fois, peut-être influencée par l'heure et la solitude, elle eut une vague sensation de terreur comme à l'approche d'un danger immédiat.

(*La suite au prochain numéro*)

54 francs, a été commis, cette nuit, dans la rue des Casernes, au préjudice de M. Jaussan Charles, pâtissier ; ses soupçons se portent sur un nommé A... J..., de la même profession, âgé de 19 ans, demeurant avec ses parents, rue de la Douane.

Le sieur L... E..., pêcheur à Balaruc, est inculpé d'avoir soustrait des pieux que le nommé Barthélemy Sabatier, pêcheur, avait placés dans l'Etang de Thau.

Les nommées R... Z... et C... A..., âgées de 20 ans, originaires de Montpellier, ont été arrêtées, hier, à 2 heures du soir, sous l'inculpation de vagabondage et comme se livrant à la prostitution clandestine.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CETTE
du 1er au 3 novembre 1879

Naissances

2 Filles, 4 Garçons

PUBLICATIONS DE MARIAGE

André-Paul Nouilles, employé au chemin de fer, et Marie-Françoise Perrot, couturière.

Antoine-Louis Souvairan, enmployé au chemin de fer, et Louise-Jeanne Baudassé, tailleuse.

Hilaire Granier, tonnelier, et Augustine Marie Esparron, s. p.

Auguste Dugas, commis négociant, et Justine-Thérèse Guiraud, s. p.

Flavien-Bertrand Hébraud négociant, et Catherine Cartier.

DÉCÈS

Pierre Nourigat, coiffeur, 56 ans, époux Battut.

Magdeleine Fabre, 81 ans, veuve Giraud.

1 enfant en bas âges

Théâtre de Cette

DIRECTION DE M. JANROY

Lundi 3 novembre

Avec le concours de M. SAINT-LÉGER, premier rôle du théâtre de l'Ambigu

PATRIE

Drame historique en 7 actes.

Ouverture des bureaux à 7 h. 1/2 ; on commencera à 8 h.

NOS TÉLÉGRAMMES

Madrid, 3 novembre, soir.

L'*Officiel* publie des nominations dans la magistrature. M. Pompei, procureur de la République à Toulon, est nommé procureur général à la cour d'appel d'Alger.

— M. Germain, député du centre gauche, rendant compte de son mandat à ses électeurs, se déclare peu partisan des lois Ferry qui, dit-il, sont impuissantes à trancher la question de l'enseignement. Il déclare être apposé à l'amnistie plénière et partisan de la conversion immédiate.

Marine

MOUVEMENT DU PORT DE CETTE

ENTRÉES

Du 1er au 3 novembre

Venant de

Barcelone, Palma, vap. fr. *Adele*, 136 tx, cap. Michel, diverses.
Marseille, vap. fr. *Lafarge*, 262 tx, cap. Begorre, lest.
Alger, vap. fr. *Alger*, 462 tx, cap. Pécoul, moutons et autres.
Valence, vap. esp. *Guadelette*, 274 tx, c. Heredia, vin.
Carthagène, vap. anglais *Snawtrop*, 431 tx, c. Watoic, minerai,
Tarragone, vap. fr. *Général Court*, 258 tx, cap. Le Manchec, vin.
Marseille, vap. fr. J. *Mathieu*, 255 tx, c. Castelli, diverses.
Bastia, br.-goel. it. *Six Frères*, 85 tx, c. Rices.
Licata, br. it. *Mariangelo*, 158 tx, cap. Di Bella, soufre.
Barcelonne, vap. esp. *Correo de Cette*, 152 tx, c. Corbetto, diverses.
Newcastle, tr.-m. it. *Lucie Mary*, 522 tx, cap. Olivier, diverses, charbon.
Marseille, vap. fr. *Echo*, 154 tx, cap. Maigre, diverses.
Palerme, tr.-m. it. *Samuele*, 394 tx, c. Luisse, juments.
Oran, Marseille, vap. fr. *Caid*, 728 tx, c. Bassères, diverses.

SORTIES

Du 1er au 3 novembre

Allant à

Marseille, br. fr. *Jules*, cap. Meriel, charbon, relâche.
Marseille, vap. fr. *Jean Mathieu*, cap. Castelli, diverses.
Marseille, vap. fr. *Pythéas*, c. Durand, diverses.
Valence, vap. fr. *Massilia*, c. Mascou, diverses.
Marseille, vap. fr. *Echo*, cap. Mascou, diverses.
Barcelone, vap. esp. *Navidad*, cap. Courens, diverses.
Palma, bal. esp. *Uuion*, c. Vicens, f. vides.
Palma, bal. esp. *Esperanza*, cap. Castanier, f. vides.
Barcelone, vap. esp. *Rapide*, c. Calzada, diverses.
Alger, vap. fr. *Alger*, cap. Pécoul, diverses.
Toulon, vap. fr. *Lafarge*, cap. Bégore, diverses.
Barcarès, bal. fr. *Deux Amis*, c. Henric, diverses.
Tarragone, goel. angl. *Koo mo Poliet*, Adelhermann, f. vides.

Correspondance Financière

de la

BANQUE NATIONALE

Capital 30,000,000

11, Rue Lepelletier, PARIS

REVUE HEBDOMADAIRE DU 1er NOVEMBRE 1879

La semaine est encore une semaine de baisse ; on eût pu cependant s'attendre à une reprise pour la réponse des primes, l'élévation de l'escompte à la Banque d'Angleterre dont on menaçait la place n'ayant pas eu lieu Jeudi ; mais la spéculation à la baisse a fait un nouvel effort et a provoqué encore des liquidations qui ont définitivement ébranlé le marché, lorsqu'il a été établi que toutes les primes seraient abandonnées.

Il ne faut pas s'alarmer outre mesure des proportions qu'a prises le mouvement de baisse, qu'il convient d'attribuer la spéculation seule, et non à une situation qui, en réalité, ne comporte pas une telle dépréciation des cours. La Banque de France, en élevant le taux de son escompte la semaine dernière, a pris cette mesure, nous l'avons dit, par extrême prudence. On a publié l'état détaillé de son encaisse métallique, cette situation n'est pas pour jeter l'alarme elle justifie simplement dans une certaine mesure la précaution prise par la Banque ; D'ailleurs le taux de 3 % n'est pas une gêne pour le marché ; ni pour le commerce. La Bourse s'en est bien rendu compte, et ce n'est pas là la vraie raison c'est l'entraînement du 3 % psécipité le 5 % et nos rentes entraînent tout le reste du marché, et voilà comment le changement de situation que subit la place prend les propositions d'un désastre pour la petite spéculation ; cependant aujourd'hui le 5 % ressort à 105 environ, *coupon détaché*. C'est un prix qui appelle les capitaux.

La baisse de nos fonds publics, disons-nous, a eu une influence funeste sur l'ensemble du marché. Les principales institutions de crédit sont en baisse importante; la Banque de Paris fait 822, le Lyonnais 825. La Banque d'Escompte est aux plus bas cours du moi ; ce sont là des prix qui ne justifient en rien la situation de cet établissement. Nous avons dit la semaine dernière quels étaient les bénéfices acquis par la Banque d'Escompte et, à quel prix, le dividende attribué à chaque action ; nous n'avons pas à y revenir, mais nous croyons que ceux qui profiteront de la conclusion de ce calcul pour entrer dans la valeur, n'auront pas à s'en repentir. Ajoutons que le succès de l'émission des actions nouvelles qui a eu du 3 au 10 novembre, est assuré dès à présent par le concours des établiesements qui ont participé à la fondation de la Banque d'Escompte.

Nous sommes portés à croire que les projets d'absortion de la Banque hypothécaire par le crédit Foncier n'auront pas de réalisation, ce que ne peuvent regretter les propriététaire fonciers. Le maintient d'un établissement de prêts hypothécaires à eôté du Crédit Foncier, a déjà un premier résultat : il a contribué à la caisse du taux des prêts hypothécaires et l'on se peut attendre de la concurence en matière de prêts, comme en toute chose, qu'un nouvel abaissement. Chaque fois que les circonstances le permettront. La société financière a conservé au milieu de la baisse générale une fermeté relative qui montre assez qu'elle ne sera pas la dernière a profiter largement de la reprise prochaine.

Le crédit foncier est à 1000. La répartition des souscriptions aux foncières nouvelles n'est pas encore fixée ; on assure qu'on procédera à une révision des listes. on voudrait pas la trouver le moyen de donner une obligation aux souscriptions reconnues sincères ; mais le choix est bien difficile et il ert à craindre qu'on blesse des intérêts très-légitimes.

Les sociétés Immobilières n'ont pas pu échapper aux conséquences de perturbation jetée sur le marché ; leur clientèle leur reviendra tout entière aussitôt que le calme sera rétabli. Ayant pour but exclusif l'exclusif l'exploitation des Immeubles. La foncière Lyonnaise et la société des Immeubles de Paris sont exemptés de l'aléa auquel ne peuvent le soustraire les soustraire les Sociétés de construction, et la plus value constante qu'obtiennent les immeubles des grandes villes, leur assure le plus brillant avenir.

Le 5 % Italien a fléchi vers 77 ; les autres fonds d'Etats étrangers n'ont subi qu'une faible dépréciation.

—

La Banque Nationale exécute les Ordres de Bourse, encaisse tous les coupons, répond par lettre à toute demande de renseignements.

Native-Guano-Phylloxérique

DE LA

NATIVE GUANO COMPANY LIMITED

A AYLESBURY (Angleterre)

Destruction du Phylloxera par l'asphyxie.

Engrais de premier ordre pour la vigne.

Résultats garantis

DÉPOTS :

A Cette, chez M. Antonin BAILLE, quai de la République, 1.
A Montpellier, chez M. Emile VINCENT.
A Béziers, chez M. Louis HUE.
A Bédarieux, A. ABBES.

Société générale des Potages économiques

POTAGES

AU

Bouillon de Pot-au-Feu concentré

A l'état sec

PRÉPARATION INSTANTANEE

Entrepôt général A CHAPU

PARIS

DIPLOME D'HONNEUR

Economie de temps & d'argent

En tout lieu, à tout heure, pourvu qu'on ait de l'eau, du feu et du sel, on peut obtenir instantanément un excellent **Bouillon** ou **Potage** avec chacun des produits suivants :

Bouillon concentré (en tablettes), la boîte de 30 potages	3 f.	»
Tapioca de l'Etoile (garanti de Rio-de-Janeiro, Brésil), la boîte de 20 potages	2	50
Perles du Japon, la boîte de 20 potages	2	50
Pâtes napolitaines, la boîte de 20 potages	2	»
Semoule russe, la boîte de 20 potages	2	»
Gluten, la boîte de 20 potages	2	50
Riz au gras, la boîte de 12 potages	1	25
Riz au gras, à la purée de légumes, la boîte de 12 potages	1	60
Riz au gras, julienne, la boîte de 12 potages	1	60
Riz-Condé, la boîte de 12 potages	1	60
Julienne, la boîte de 12 potages	2	50

Ne pas confondre avec les extraits de viande

N.-B. — Une notice indiquant la préparation se trouve dans chaque boite.

DÉPOT A CETTE

F. CHEVALIER FILS

Rue Saint-Pierre, 13

CIMENTS VICAT

de Grenoble

PORTLAND

PRISE PROMPTE

ARTIFICIEL, DEMI-LENT

Seul dépositaire à Cette :

F. BOUTET, Sr de Ch. DREVET

Entrepositaire de Matériaux de Construction

Submersion des Vignes

ATTEINTES OU MENACÉES DU

PHYLLOXERA

La Maison HERMANN-LACHAPELLE (J. BOULET et Cie *Successeurs*, tient à la disposition des propriétaires de vigne 150 pompes et machines à vapeur, spécialement disposées pour la submersion des vignes. Envoi franco du prospectus, Faubourg Poissonnière, 144, à Paris.

VIENT DE PARAITRE

à la Maison du PONT-NEUF

Rue du Pont-Neuf, N° 4, N° 4 bis, N° 6, N° 8 et N° 10

PARIS

Pour la **Saison d'Hiver** *1879-80*

Le CATALOGUE le plus complet des vêtements pour

HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

avec toutes les gravures de Modes *(dernière création)* et les moyens de prendre les mesures soi-même.

6 SÉRIES EXTRAITES DU CATALOGUE :

VESTON — Grosse mousse, doublé tartan, très soigné. **16 fr.**

ULSTER — Draperie frisée, reversible, col pélerine, poches manchon. **19 fr.**

L'ELBEUF — Superbe *Vetement complet*, draperie cheviot, doublé tartan. **29 fr.**

PARDESSUS — Draperie mousse, doublé tartan, col velours. **19 fr.**

ULSTER — Nouveau modèle riche draperie, triple épaisseur, doublé entièrement tartan, large col pélerine, poches manchon. **29 fr.**

PARDESSUS — Pour Enfants Draperie ratinée, doublés chaudement. **8 fr.**

Expédition franco dans toute la France à partir de **25 fr**.

Tout vêtement expédié ne convenant pas, l'argent en est retourné de suite.

ADRESSER LES DEMANDES AU DIRECTEUR DE LA

Maison du PONT-NEUF, Paris

LA MAISON

N'A PAS DE SUCCURSALE

Le Gérant responsable P. BARBET

POUR FAIRE FORTUNE

Demander la CLEF de l'UNION FINANCIÈRE DU JOURNAL DE LA BOURSE à M. FÉLIX Aîné, Directeur général, rue de Richelieu 83, Paris. — *Revenu du trimestre d'octobre* : 8 250,0

COMPAGNIE GENERALE
DES
Bateaux à vapeur à Hélice
Du Nord
Service mensuel et régulier entre
CETTE le HAVRE
et DUNKERQUE

Pour frêt et renseignements, s'adresser M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

NAVIRES EN CHARGE
POUR SANT-BRIEUC
Navire français

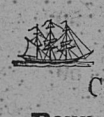

MATHILDE
Capitaine LAMBERT

Pour Saint-Brieuc, Binic
Navire français

MARIE
Capitaine PHILIPPE

POUR FÉCAMP
Navire français

Trois-Frères
Capitaine SAVALLE

S'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

COPEAUX de GOUDRON
DU Doct^r BRISSAUD (Breveté s.g.d.g.)
La meilleure préparation de Goudron contre
RHUMES, BRONCHITES, GRAVELLE
Un copeau de goudron, mis dans une carafe, donne en quelques instants une Eau de Goudron délicieuse, salubre et rafraîchissante.
La boîte : 1 fr. 50
ENVOI PROSPECTUS SUR DEMANDE
LIEUTARD & Cie, 88, boul. Sébastopol, PARIS
Seul Dépôt à Cette, pharmacie BADOUIN, Grand-Rue.

MERVEILLEUX
12 fr. MONTRE
AMÉRICAINE à CYLINDRE
se remontant et se mettant à l'heure sans rien ouvrir, en beau métal-nickelé richement décoré or relief, envoyée franco avec garantie sur facture et tarif de Montres et Chaînes de tout prix et genre. — Adr^r mandat ou timbres au dépositaire de France, G. Tribaudeau, fabricant, rue Clos-Saint-Paul, 4, à Besançon (Doubs).
LE MÊME Seul fab^t ayant exposé à Sydney (Australie) VEND :
MONTRES à clef ordinaires..... 5 fr.
MONTRES RÉVEIL à cylindre. .. 18 fr.
REMONTOIRS tout Argent à s^des.. 25 fr.
REMONTOIRS tout Or à secondes. 75 fr.

Maladies de la Peau
Guérison assurée des
DARTRES — Démangeaisons
BOUTONS — PSORIASIS
ECZÉMAS — PYTIRIASIS
MARQUE DE FABRIQUE
2, 50 le pot et 3 fr. par la poste
En s'adressant pharmacie **Carré**
à BERCRRAC ou à TOURS.
Dépôt à Cette, pharmacie Pailhès.

Attestations élogieuses de MM. les médecins
Nombreux certificats de guérison

FABULEUX !
Montres garanties de **Genève** à **remontoir**, en simili-or 18 lignes, titre (OR BRILLANT garanti depuis 15 juillet 1879), 4 rubis avec mise à l'heure et à secondes *(rivalisant en beauté et précision avec celles qui, en or, se vendent 150 francs)*, vendues à..... 29 fr. 50 c.
MONTRES or pour hommes, 8 rub., à sec, 75 fr.
REMONTOIRS arg. 181., trotteuse, 10 rub., 42 fr.
CHRONOMÈTRES ou *léontines* (or mix.), 17 ou 20 fr.
MONTRES OR p^r dames, 8 rubis, 55 à 60 fr.
MONTRES (argent) pour dames, 8 rubis, à 32 fr.
Les marchandises sont livrées *garanties 2 ans*, réglées et repassées (avec écrin).
Par M. H. DEYDIER (fabricant), rue du Mont-Blanc, 26, à Genève. — Garantie 2 ans.
Envoi *franco* contre mandat-poste. — Frais en sus pour envoi contre-remboursement. — Affr. 25 cent.
Gros et Détail. — Se méfier de la Contrefaçon.

EPILEPSIE
(MAL CADUC)
GUÉRI PAR CORRESPONDANCE
Par le Médecin Spécial
Dr KILLISCH à Dresde-Neustadt (Saxe)
PLUS DE 8.000 SUCCES

A LA BOTTE MARSEILLAISE

CHAUSSURES sur MESURE — CONFECTIONS en TOUS GENRES

Prix très modérés.

CLARENQ
Rue des Casernes, 24. — CETTE.

LA GAZETTE DE PARIS
Le plus grand des Journaux financiers
HUITIÈME ANNÉE
Paraît tous les Dimanches.

PAR AN 4 FRANCS

Semaine politique et financière — Études sur les questions du jour — Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères : Chemins de fer, Tramways, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, Voitures, Salines, etc. — Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires — Arbitrages avantageux — Conseils particuliers par Correspondance — Échéance des Coupons et leur prix exact — Vérification des listes de tirages — Collection des anciens tirages — Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.

ABONNEMENTS D'ESSAI
2 F^r. LA Première Année
Prime Gratuite
LE BULLETIN AUTHENTIQUE
des Tirages Financiers et des Valeurs à lots
PARAISSANT TOUS LES 15 JOURS.
Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.
ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE
59, rue Taitbout — Paris.
LA GAZETTE DE PARIS *a réuni dans son hôtel de la rue Taitbout, n° 59, tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.*

Capsules Créosotées
A L'HUILE DE FAINE
OU DE FOIE DE MORUE
de
GUILLOT, TOULON
Constituant le remède certain des
Maladies des Voies respiratoires
telles que : l'*Asthme*, les *Bronchites chroniques*, les *Crachements de sang*, les *Maladies du larynx* et la
PHTHISIE PULMONAIRE
Prix de la boîte : 4 fr.
GUILLOT, Pharmacien, à Toulon
ET TOUTES PHARMACIES

GROS : Hugot à Paris.
DEPOT : Pharmacie Pailhès, à Cette.

ON DEMANDE des REPRÉSENTANTS dans tous les cantons. Gain facile, 30 fr. par jour. Ecrire franco à M. MANESCAU, rue Héliot, 2, Toulouse.

SOCIÉTÉ DES VILLES D'EAUX
Capital divisé en 10,000 Parts d'intérêt social
4, *Rue Chauchat*, 4, *Paris*
(Boulevard des Italiens)

La Société délivre des titres de 100 fr. libérables en un seul versement. Ces titres sont productifs de l'intérêt 6 0/0 l'an, payable par semestre les 31 mai et 30 novembre, et donnent un droit proportionnel dans les bénéfices sociaux. Leur conversion en espèces est toujours réalisable, en s'adressant à la Société.

Le MONITEUR est envoyé gratis pendant deux mois des FONDS PUBLICS sur demande au Directeur, 16, rue du Quatre-Septembre, Paris.

LOSANGE PURGATIF
ANCIENNEMENT
GANGE PURGATIF

Très facile à prendre, sans *saveur*, ni *coliques*, ni *nausées*, ni *constipation*.
Phie TRICOT, rue des Saints-Pères, 39, Paris.
Les deux purgations, 1f20; par la poste, 1f35.
Se trouve dans toutes les pharmacies.

Grand Événement !

Epilepsie — cette maladie — déclarée pour incurable — est guérie suivant les expériences les plus nouvelles de la science dans tous les cas radicalement par le **med. Dr Kirchner, Berlin N. Schœnhauser Allée 168 a.** (approb. à l'étranger) au moyen de l'emploi de son **ANTI-EPILEPTICUM**. Ce remède est officiellement examiné et recommandé par les autorités de la médecine ; il guérit tout sûrement cette terrible maladie, comme chaque autre maladie des nerfs, chose d'une grande importance pour tous ces malheureux atteints d'une telle souffrance, pour laquelle il n'y avait pas de secours jusqu'à présent. Le mandement, etc., nécessaire à l'exécution de la cure sera expédié par retour du courrier contre l'envoi de 25 francs ou aussi contre remboursement. On est prié de s'adresser directement, sous l'explication de la souffrance, à l'adresse ci-dessus.

NOUVELLE ÉDITION, revue, corrigée et considérablement augmentée, de

LA FRANCE ILLUSTRÉE
Par V.-A. MALTE-BRUN
Ancien président du Conseil de la Société de Géographie de Paris

Magnifique Gravures texte et hors texte
100 nouvelles Cartes coloriées par Ehrard.

La **France illustrée** est la description complète et détaillée, à tous les points de vue de chaque département. C'est une œuvre nationale, patriotique et d'utilité publique ; elle doit se trouver dans toutes les mains.

La FRANCE ILLUSTRÉE parait en livraisons à 15 cent. deux fois par semaine, ou en Séries avec cartes, à 75 cent. le 1^er et le 15 de chaque mois

Nous offrons à titre de **prime**, *dans la 4^e Livraison de la Série, la* **Carte coloriée du Département**. *Cette Livraison sera vendue* **30** *centimes ; la Carte seule,* **30** *centimes. C'est donc une* **Prime** *de* **15** *centimes par Département.*

Le 15 Octobre, Première Série à 75 cent., et Première Livraison à 15 cent,
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES & DANS LES GARES. J. ROUFF, ÉDITEUR, PARIS

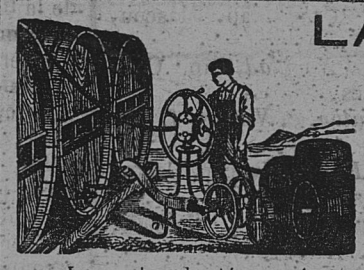

LA POMPE ROTATIVE
DE
J. MORET & BROQUET
Constructeurs brevetés S. G. D. G.
121, Rue Oberkampf, PARIS

La seule adoptée par toute l'industrie vinicole, par la brasserie et la fabrication d'huiles, indispensable pour la manipulation de tous les liquides.

5 MÉDAILLES D'ARGENT
A l'Exposition Universelle de 1878. Envoi franco du prospectus détaillé.

SERVICE RÉGULIER DE CETTE A NANTES ET BREST
Faisant les deux Ports
LE VAPEUR FRANÇAIS

ALCYON
Partira de Cette directement pour Nantes et Brest le 5 novembre prochain
Pour frêt et renseignements, s'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime.

Compagnie HISPANO-FRANÇAISE
TRANSPORTS MARITIMES A VAPEUR
ENTRE
CETTE, BARCELONE, VALENCIA ET ALICANTE
Seule Compagnie Languedocienne, dont le siége est à CETTE
Quai de Bosc, 3
Directeur : M. Henry MARTIN.

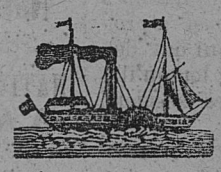

ADELA, NAVIDAD, SAN JOSE

DÉPARTS : **de Cette** pour Barcelone, Valencia et Alicante, tous les mercredis et samedis.
— **de Barcelone** pour Valencia et Alicante, tous les dimanches.
— **de Barcelone** pour San Felice de Guixols, Palamos et Cette, tous les mardis et vendredis.
— **de Valencia** pour Alicante, tous les lundis.
— **de Valencia** pour Barcelone et Cette, tous les jeudis.
— **d'Alicante** pour Valencia, Barcelone et Cette, tous les mercredis.

S'adresser, pour frêts et passages, aux Agents de la Compagnie :
A CETTE, **M. B. Rigaud**, transit, consignations, quai de la Darse, 12.
A BARCELONE, **M. J. Roura y Presas**, consignataire.
A VALENCIA, **M. F. Sagrista y Coll**, banquier.
A ALICANTE, **G. Ravello Hijo**, banquier.

CETTE — Imprimerie et Lithographie A. CROS, quai de Bosc, 5